

Conseil Communautaire
15 mai 2018
Session ordinaire

Ordre du jour

- A- Approbation des procès-verbaux des séances du 13 février 2018 et du 22 mars 2018.
- B- Compte rendu des actes accomplis.
- C- Compte rendu des MAPA.

1-Actualisation du Pacte de Confiance et de solidarité, Financier et Fiscal (PCSFF) pour la période 2018-2020.

2-Bilans 2016 et 2017 de la mutualisation du service communication.

3-ZAE de Couches: Transfert en pleine propriété des parcelles B406 et B396 appartenant à la Commune de Couches et acquisition de la parcelle B405.

4-Tarifs 2018 :

1- Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de l'Autunois (Autun, Couches, Epinac), de l'Ecole d'Arts Plastiques et du Hip-Hop.

2-Tarifs des garderies périscolaires de la Communauté de Communes du Grand Autunois – Morvan à compter du 1^{er} septembre 2018.

3-Tarifs de la restauration collective gérée en régie par la Communauté de Communes du Grand Autunois – Morvan à compter du 1^{er} septembre 2018.

4-Organisation de l'accès aux services périscolaires : garderies, pause méridienne, ramassages scolaires et d'un droit d'inscription unique. (droit d'entrée).

5-SIVOM des Ecoliers : répartition de l'actif et du passif.

6- Ressources humaines :

1°) Modification du tableau des effectifs.

2°) Prestations d'action sociale.

7-Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS de Saint-Forgeot.

8-Approbation d'une convention de contribution au programme DEPAR en faveur des ménages en situation de précarité énergétique entre la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan et La Poste.

9-Convention de transfert de gestion de la voie ferrée entre Cordesse et Barnay et signature de la convention de mise à disposition de ce tronçon à la SASU LOCOTEAM pour l'exploitation d'un vélo rail.

10-Services scolaires et périscolaires :

1-Modification de la sectorisation scolaire et règlement relatif aux inscriptions scolaires sur le périmètre de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, à compter de la rentrée scolaire 2018/2019.

2-Règlement pour l'organisation des ramassages scolaires et l'accès à ce service de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan à compter de la rentrée scolaire 2018/2019.

11-Questions et communications diverses.
